



L'académie de Nantes coïncide géographiquement avec la Région des Pays de la Loire, qui regroupe les cinq départements de Loire-Atlantique, Vendée, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne. Forte de 790 000 élèves, étudiants et apprentis, qui représentent le quart de la population régionale, elle se caractérise par l'importance de l'enseignement privé et une forte tradition d'apprentissage. Avec 83,6% de réussite au baccalauréat (session 1998), toutes séries confondues, elle obtient le taux le plus élevé de la France métropolitaine. Mais le taux d'accès des bacheliers à l'enseignement supérieur reste nettement inférieur (de près de 8 points) au taux national.

CARTE D'IDENTITÉ

Créé en 1991, l'IUFM des Pays de la Loire compte six sites : deux à Nantes, où se trouvent les services centraux de l'établissement (Launay Violette et Recteur Schmitt, qui représentent 53,6% des effectifs de l'IUFM), un à Angers (22%), un au Mans (15,4%), un à La Roche-sur-Yon (5%) et un à Laval (4%). À l'exception de Launay Violette, tous ont été le siège d'une École normale (Angers, Le Mans, La Roche-sur-Yon et Laval) ou d'une École normale nationale d'apprentissage (Recteur Schmitt). Sept écoles annexes sont à la charge de l'IUFM. Ce dernier est, par ailleurs, rattaché aux trois universités de l'académie (Nantes, Angers, Le Mans).

C'est sur le concept de "Groupe de référence" que l'IUFM a fondé son identité. Les étudiants et les stagiaires sont, en effet, regroupés dans des groupes de formation, 120 en

1999-2000, appelés "Groupes de référence", et rassemblant, tout au long de l'année, par journée ou demi-journée, pendant 90 heures, une quinzaine de stagiaires autour d'un formateur, didacticien d'une discipline. Quarante-huit (au maximum) de ces 90 heures sont co-animées par un psycho-pédagogue. Le plus souvent, les séances partent d'une étude de cas, d'une pratique professionnelle vécue, rapportée et analysée par le stagiaire qui l'a mise en œuvre. Élément central autour duquel s'organise toute la formation, le GR a également fortement pesé sur les choix de l'établissement en matière d'organisation et de mode de pilotage.

L'IUFM EN CHIFFRES

En 1999-2000, la carte des formations se décline, pour la formation initiale, comme suit :

- préparation au CRPE (Concours de recrutement des professeurs des écoles), assurée dans tous les sites, sauf à Launay Violette ;
- préparation au CAPSAIS (Certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaires), à Launay Violette ;
- préparation à 10 CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire), répartie dans tous les sites, sauf à Laval ;
- préparation au CAPEPS (Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement de l'éducation physique et sportive), à Launay Violette, Angers et Laval ;
- préparation à 6 CAPET (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique), à Recteur Schmitt et au Mans ;
- préparation à 8 CAPLP2 (Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel 2^{ème} grade), à Recteur Schmitt ;
- préparation au CACPE (Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation), à Recteur Schmitt.

En 1999-2000, l'IUFM a accueilli 3 220 étudiants et stagiaires (23,3% 1^{er} degré, 70,7% 2nd degré, 6% AIS et aides éducateurs ; 69,8% 1^{ère} année et 30,2% 2^{nde} année). Dans la filière CAPES, 4 disciplines attirent, depuis 1995-1996, près des deux tiers des étudiants et stagiaires : l'histoire-géographie, l'anglais, les lettres modernes, et les mathématiques.

À la rentrée 1999, l'IUFM disposait de 166 emplois d'enseignant (dont 11,5% seulement d'enseignant-chercheur), 47 de formateur associé, 119 d'IATOS (dont 7,5% seulement de catégorie B).

GOUVERNEMENT ET GESTION

L'équipe de direction rassemble le directeur, le secrétaire général, l'agent comptable, une conservatrice des bibliothèques et cinq directeurs adjoints, aux compétences à la fois sectorielles et transversales.

Le primat donné à la formation a modelé l'organisation et le fonctionnement de l'IUFM, mais aussi les relations qu'il entretient avec son environnement : pilotage très centralisé, priorité absolue aux dépenses de fonctionnement liées au développement des GR, une certaine forme d'autarcie, voire d'ostracisme à l'égard de ceux qui n'adhéraient pas au projet.

Un certain nombre d'innovations sont intervenues récemment, qui témoignent d'une volonté d'intégrer le projet pédagogique dans une politique plus globale d'établissement :

- renforcement du rôle des responsables de site ;
- officialisation de la participation des représentants des universités au Conseil de direction (trois fois par an) ;
- instauration de nouvelles procédures, plus transparentes, pour le recrutement des responsables de site et des formateurs ;
- repositionnement du CSP, plus autonome par rapport à la direction ;
- constitution d'Unités de formation (UF) regroupant plusieurs GR second degré de disciplines différentes.

L'évaluation a clairement mis en évidence que le fait de partager une culture commune de professionnalisation des maîtres ne suffit pas pour donner à tous les acteurs de l'IUFM le sentiment d'appartenir à une même institution.

Jusqu'en 1998, la gestion a quelque peu pâti de la priorité accordée au développement des Groupes de référence : tandis que se développait un dispositif novateur de formation, les anciens modes d'organisation et de gestion perduraient. L'IUFM a entrepris de faire évoluer et de rationaliser sa gestion : suppression du service de restauration de Launay Violette ; restructuration et renfor-

cement des services centraux ; réunion, sous l'autorité d'une même personne, des aspects administratifs et financiers de la gestion des sites ; développement de l'informatique de gestion...

LA FORMATION

L'IUFM met au centre du processus de formation l'analyse de la pratique professionnelle et la constitution d'une éthique enseignante. C'est le GR qui est chargé d'assurer cette professionnalisation, ainsi que la cohérence et l'unité de chaque formation, en articulant ses différents moments.

Le premier degré

En 1999-2000, sur les 4 706 candidats à l'IUFM, 425 ont été admis à s'inscrire, après un questionnaire à choix multiple et un entretien. Autour du GR, lieu de préparation du dossier et de l'entretien pour les PE1, lieu d'analyse des pratiques et de préparation au mémoire professionnel pour les PE2, s'articulent modules disciplinaires et modules de formation générale. L'ensemble est complété par des stages (de sensibilisation et de pratique accompagnée pour les PE1, en responsabilité et de pratique accompagnée pour les PE2). Si les "employeurs" se félicitent de la qualité des jeunes professeurs des écoles qui sortent de l'IUFM, cet avis favorable tranche avec les réserves exprimées par certains stagiaires, qui estiment insuffisant le rapport au terrain et ne perçoivent guère l'articulation des GR avec les modules, en particulier disciplinaires. Prouvant qu'il sait s'adapter, l'IUFM vient de mettre en place, pour les PE2, une journée de "pratique hebdomadaire".

Le second degré

Sur les 27 préparations que l'IUFM propose, 12 (11 CAPES et le CAPEPS) sont assurées en collaboration avec les universités de rattachement. Les 15 autres (CPE, CAPET et CAPLP2) relèvent entièrement de la responsabilité de l'IUFM. Les candidats à l'IUFM sont classés sur des listes principales ou complémentaires, après examen de leur dossier, en fonction de critères géographiques, de l'adéquation de leur cursus universitaire à la formation et de sa qualité. Aucune maquette globale de la formation des PLC1 n'existe, sauf pour les CPE, ce qui est d'autant plus regrettable que l'IUFM a, par ailleurs, fait un travail remarquable sur la formation professionnelle, notamment en

actualisant ses objectifs à partir des référentiels du métier d'enseignant. Un certain nombre d'innovations pédagogiques intéressantes traduisent la volonté de l'équipe enseignante de s'adapter aux contraintes dans le cadre d'une marge de manœuvre consentie par l'institution. La stratégie de l'IUFM de s'appuyer sur un GR disciplinaire est bonne : elle permet, dès la 1^{ère} année, d'exploiter les stages en établissement par des questionnements pédagogiques, et de relier ainsi à l'exercice du métier un début de formation générale. Un important et fructueux travail d'approfondissement des enjeux de l'enseignement professionnel est également mené. Tous concours confondus, le taux de réussite de l'IUFM est pratiquement identique au taux de réussite moyen de l'ensemble des IUFM. Les excellents résultats au CAPEPS méritent une mention particulière.

La formation des PLC2 comprend plusieurs stages (en responsabilité, de pratique accompagnée et, pour les CAPET, CAPLP2 et CPE, en entreprise), 90 h de formation dans un GR, ainsi que des formations théoriques (dont une "formation didactique associée au GR" et une "formation aux contextes d'exercice"). Le mémoire professionnel se fait à l'intérieur du GR. La validation n'est pas purement formelle, puisqu'en 1998-1999, 340 stagiaires ont été validés sur 378.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'IUFM des Pays de la Loire s'est structuré et organisé à partir et autour d'un projet pédagogique, qui s'incarne dans le concept de "Groupe de référence". Il s'est engagé récemment dans une démarche nouvelle, visant à l'intégrer dans un projet global d'établissement. Le CNE incite l'IUFM à poursuivre l'évolution engagée, tout en veillant à ne pas remettre en cause ses acquis en matière de professionnalisation, à renforcer sa coopération avec les universités de rattachement (amorcée par la mise en place d'équipes pédagogiques mixtes), à accompagner la relance des départements disciplinaires d'une clarification de leur rôle par rapport aux UF et aux GR, à valoriser chacun des sites en vue de favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance de tous les acteurs de l'IUFM à une institution unique.

Le CNE encourage l'IUFM à poursuivre ses efforts pour maîtriser ses dépenses, d'enseignement notamment, et

clarifier la procédure budgétaire entre les services centraux et les sites, sur la base de critères acceptés. Le travail d'auto-évaluation réalisé à l'occasion du projet d'établissement et de la venue du CNE pourrait déboucher sur la tenue d'un véritable "tableau de bord".

Il est urgent que le schéma directeur de mise en sécurité des bâtiments élaboré par l'IUFM soit adopté par le Ministère, et que ce dernier participe activement à sa réalisation par le biais du contrat d'établissement. D'une manière générale, il conviendrait que l'État, les collectivités locales concernées et l'IUFM coopèrent, afin de parvenir à un règlement rapide des problèmes qui se posent à l'IUFM en matière immobilière, et qui représentent pour lui une charge insupportable (désannexion des sept écoles annexes, sort de l'actuel site manceau).

Lieu d'analyse des pratiques professionnelles, les GR apparaissent peu ouverts à tout ce qui ne touche pas directement la classe (l'institution scolaire, sa signification sociale...). Le CNE incite fortement les formateurs à ouvrir les GR à ces problématiques. Le rôle actuellement dévolu aux responsables des GR et la manière dont ils l'exercent sont, en outre, à l'origine d'un certain nombre de dysfonctionnements. En particulier, leur double fonction de formateur et d'évaluateur remet en cause la vocation même des Groupes. Le CNE recommande aussi à l'IUFM de mener une réflexion de fond sur l'articulation entre les modules et les GR, c'est-à-dire sur la cohérence du dispositif de formation, qui apparaît complexe, de faire un bilan quantitatif et qualitatif de la co-animation des GR, très coûteuse en heures, de travailler à l'intégration des IMF et à la reconnaissance de leur rôle au sein de l'établissement.

Le CNE attire l'attention des autorités académiques et départementales sur la pénurie d'IMF, préoccupante dans quelques départements comme la Mayenne. Une amélioration de leur situation s'impose.

Le CNE recommande à l'IUFM de promouvoir, pour chaque concours, un plan de formation global, certes établi en concertation avec les universités pour les CAPES, mais pleinement assumé politiquement par l'IUFM.

Pour les concours où le taux de succès est inférieur à 20%, l'IUFM et les responsables universitaires devraient revoir à la baisse, en fonction des possibilités réelles de succès, la capacité d'accueil. Les mauvais résultats aux CAPES d'histoire-géographie et de mathématiques doivent être analysés en profondeur, et conduire l'IUFM et les

universités à une révision des conditions de préparation et des contenus de formation.

Le plan de formation second degré présente nombre d'initiatives ingénieuses ou d'innovations intéressantes, qui témoignent de la capacité de l'IUFM à évoluer.

L'IUFM aurait tout intérêt à réfléchir à la mise en place d'un observatoire de ses anciens stagiaires PLC, en liaison avec les académies où ils sont affectés. Grâce à une structure de ce type, l'IUFM disposerait de données lui permettant d'évaluer la formation, notamment au sein des Groupes de référence, des stagiaires 2nd degré.

Il est dommage que les ressources du Centre de formation pour l'adaptation et l'intégration scolaires ne soient pas davantage mises à profit dans la formation initiale non spécialisée, faute, notamment, d'une information appropriée sur le centre auprès des stagiaires et des animateurs des GR. Le CNE recommande à l'IUFM de développer une politique plus volontariste d'intervention des formateurs AIS dans la formation initiale des PE et des PLC.

En matière documentaire, l'IUFM a engagé depuis peu une politique d'établissement. Il devra s'attacher, en cohérence avec ses objectifs, à renforcer les moyens en personnels et en crédits affectés à la documentation, et à augmenter les horaires d'ouverture.

L'intégration des TIC dans la pratique pédagogique est très variable selon les disciplines et les formateurs. On constate, dans certains cas, qu'une réelle intégration a eu lieu. Par une formation appropriée des formateurs, l'IUFM accélèrera le processus.

Il n'y a pas actuellement de véritable politique culturelle intégrée à la formation. La priorité devrait être, dans l'immédiat, de favoriser l'implication des formateurs second degré, et surtout des étudiants et des stagiaires - peut-être, pour ces derniers, par la prise en compte, dans l'évaluation, de cette implication et par le développement d'une stratégie de projet.

La recherche commence à se structurer. Presque la moitié des 19 actions entreprises se mène en collaboration avec l'INRP ou les laboratoires universitaires ; presque un tiers des formateurs de l'IUFM participe à des programmes de recherche. Le CNE ne peut qu'encourager l'IUFM à poursuivre le processus engagé d'explicitation et d'affinement de ses objectifs en termes de contenus de recherche et de collaborations. Il recommande, par ailleurs, à l'IUFM de valoriser davantage, auprès des formateurs, les actions de recherche entreprises, afin qu'elles "innervent" les pratiques de formation.

La participation des différents types de formateur aux actions du Centre de ressources en formation de formateurs reste à améliorer de manière sensible, surtout pour le second degré. Certaines actions spécifiques pourraient s'adresser à tous les personnels, y compris IATOS. Le CNE encourage le Centre à ne plus se contenter des ressources internes de l'établissement, mais à rechercher des collaborations extérieures.

**La réponse du directeur de l'IUFM
figure dans le rapport du CNE p. 89**

**Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site
Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>**

**Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet
de l'IUFM des Pays de la Loire : <http://www.paysdelaloire.iufm.fr>**

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Jeanne-Aimée Taupignon
Conception graphique : Marie-Noëlle Soudit / Édition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94